

SICAV OPPORTUNITY
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2017

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2017

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 juin 2017 faisant apparaître un total bilan de 695,863.318 Dinars et un actif net de 688,680.624 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 juin 2017, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

- Au 30 juin 2017, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 14 juin 2017. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.
- Par référence à l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif et relatif aux ratios d'emploi de l'actif des OPCVM, le portefeuille de la SICAV OPPORTUNITY présente un taux d'emploi de plus de 5% de l'actif net en actions d'OPCVM. Ce ratio s'est établi à 5.316% au 30 juin 2017.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis formulé dans le paragraphe « **Conclusion** », nous attirons l'attention sur la Note aux états financiers **2.6** dont le contenu indique que, par référence à la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale n° 230 du 4 janvier 2017, la charge encourue par la SICAV OPPORTUNITY au titre de la contribution conjoncturelle exceptionnelle, instituée par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a été assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017.

Toutefois, le montant constaté par la SICAV OPPORTUNITY en charges de la période s'élève à 443.088 dinars, soit sur la base d'une contribution totale de 893.339 dinars au lieu de 1,000.000 dinars qui représente le minimum dû selon les dispositions de l'article susmentionné. De ce fait, les charges de la période se trouvent minorées de 52.802 dinars.

Tunis, le 31 juillet 2017

Le Commissaire aux Comptes

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	556 797,227	571 336,969	582 388,130
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		294 442,847	324 932,055	320 346,032
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		225 746,852	225 789,704	225 590,802
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		36 607,528	20 615,210	36 451,296
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	139 066,091	223 542,178	147 919,665
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		138 873,180	222 430,898	147 726,100
AC2-B	DISPONIBILITES		192,911	1 111,280	193,565
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	1 077,689	0,000
AC3-A	DIVIDENDES A RECEVOIR		0,000	270,000	0,000
AC3-B	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0,000	807,689	0,000
TOTAL ACTIF			695 863,318	795 956,836	730 307,795
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	570,055	667,360	709,472
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	6 612,639	7 301,971	8 983,173
TOTAL PASSIF			7 182,694	7 969,331	9 692,645
ACTIF NET			688 680,624	787 987,505	720 615,150
CP1	CAPITAL	CP1	685 009,275	782 408,511	709 974,753
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	3 671,349	5 578,994	10 640,397
CP2-A	SOMMES CAPITALISABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	2,185	1,976
CP2-B	SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		3 671,349	5 576,809	10 638,421
ACTIF NET			688 680,624	787 987,505	720 615,150
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			695 863,318	795 956,836	730 307,795

SICAV OPPORTUNITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Période du Période du Période du Période du Période du					
	Note	01/04/2017	01/01/2017	01/04/2016	01/01/2016	01/01/2016
	au	au	au	au	au	
	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2016	31/12/2016	
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	8 697,942	11 217,332	9 644,265	12 194,580	25 842,335
PR1-A REVENUS DES ACTIONS		6 150,530	6 150,530	6 337,250	6 337,250	14 834,250
PR1-B REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		0,000	0,000	139,797	1 405,797	1 405,797
PR1-C REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		2 547,412	5 066,802	2 389,818	3 674,133	8 824,888
PR1-D REVENUS DES AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		0,000	0,000	777,400	777,400	777,400
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 314,234	2 638,672	2 154,785	3 854,496	7 054,602
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 314,234	2 638,672	2 154,785	3 854,496	7 054,602
REVENUS DES PLACEMENTS		10 012,176	13 856,004	11 799,050	16 049,076	32 896,937
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 691,760	-3 409,885	-1 993,531	-3 958,012	-7 974,101
REVENU NET DES PLACEMENTS		8 320,416	10 446,119	9 805,519	12 091,064	24 922,836
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 440,546	-6 835,682	-3 243,562	-6 469,102	-13 011,655
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 879,870	3 610,437	6 561,957	5 621,962	11 911,181
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		8,264	60,912	-49,561	-45,153	-1 272,760
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		4 888,134	3 671,349	6 512,396	5 576,809	10 638,421
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-8,264	-60,912	49,561	45,153	1 272,760
PR4-B VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		19 417,837	4 551,214	7 002,815	51 740,858	40 951,282
PR4-C +/- VAL.REAL. /CESSION TITRES		-156,395	10 623,955	-9 685,153	-14 424,015	-1 455,193
PR4-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-40,216	-355,866	-196,770	-502,863	-700,904
RESULTAT NET DE LA PERIODE		24 101,096	18 429,740	3 682,849	42 435,942	50 706,366

SICAV OPPORTUNITY

		Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		01/04/2017	01/01/2017	01/04/2016	01/01/2016	01/01/2016
		au	au	au	au	au
		30/06/2017	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2016	31/12/2016
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	24 101,096	18 429,740	3 682,849	42 435,942	50 706,366
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	4 879,870	3 610,437	6 561,957	5 621,962	11 911,181
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	19 417,837	4 551,214	7 002,815	51 740,858	40 951,282
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DESTITRES	-156,395	10 623,955	-9 685,153	-14 424,015	-1 455,193
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-40,216	-355,866	-196,770	-502,863	-700,904
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-13 502,682	-13 502,682	-13 502,682
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-123,357	-50 364,266	0,039	4 076,419	-71 566,360
	SOUSCRIPTIONS	350 014,417	705 750,231	213 113,589	438 714,509	1 654 133,844
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	316 300,000	644 400,000	195 300,000	401 300,000	1 511 300,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES	26 898,824	49 770,526	17 155,616	33 171,317	120 144,977
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	5 109,394	10 409,400	6,148	3 826,006	3 829,336
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (S)	1 706,199	1 170,305	651,825	417,186	18 859,531
	RACHATS	-350 137,774	-756 114,497	-213 113,550	-434 638,090	-1 725 700,204
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-316 300,000	-689 600,000	-195 000,000	-396 800,000	-1 576 400,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES	-27 030,445	-54 265,560	-17 411,579	-33 633,189	-125 421,812
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (R)	-5 109,394	-11 139,544	-0,585	-3 742,562	-3 746,101
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (R)	-1 697,935	-1 109,393	-701,386	-462,339	-20 132,291
	VARIATION DE L'ACTIF NET	23 977,739	-31 934,526	-9 819,794	33 009,679	-34 362,676
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	664 702,885	720 615,150	797 807,299	754 977,826	754 977,826
AN4-B	FIN DE PERIODE	688 680,624	688 680,624	787 987,505	787 987,505	720 615,150
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	6 135	6 587	7 280	7 238	7 238
AN5-B	FIN DE PERIODE	6 135	6 135	7 283	7 283	6 587
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE PERIODE	108,346	109,399	109,588	104,307	104,307
B-	FIN DE PERIODE	112,254	112,254	108,195	108,195	109,399
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	14,47%	5,26%	1,69%	11,07%	6,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
PERIODE DU 01/04/2017 AU 30/06/2017

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.06.2017 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30.06.2017 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30.06.2017.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la SICAV OPPORTUNITY.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées (BTA) ont été évalués, au 30 juin 2017, au coût d'acquisition amorti.

2.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6 Contribution conjoncturelle exceptionnelle au profit du budget de l'État

L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'État et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV OPPORTUNITY se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

Toutefois, en application de la prise de position de la Direction Générale des Études et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 1,000.000DT, représentant le montant minimum de cette contribution, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.06.2017	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		269,089.000	294,442.847	42.75
ADWYA	5,907	39,249.216	33,138.270	4.81
ATB	3,930	17,209.366	16,317.360	2.37
ATL	2,155	6,202.521	6,208.555	0.90
ATTIJ BANK	1,150	23,417.702	38,732.000	5.62
CITY CARS	700	8,816.049	9,800.000	1.42
DELICE HOLDING	1,020	15,463.248	17,880.600	2.60
ENNAKL	700	7,562.907	10,188.500	1.48
EURO-CYCLES	210	2,202.405	6,887.160	1.00
MAG GEN	300	7,849.500	8,472.000	1.23
MONOPRIX	1,550	28,957.583	14,700.200	2.13
ONE TECH HOLDING	708	4,997.280	7,003.536	1.02
S.A.H TUNISIE	530	6,486.392	8,033.210	1.17
SFBT	2,343	26,583.065	45,728.331	6.64
SIMPAR	355	18,579.630	13,155.945	1.91
SOTUVER	3,680	17,917.133	17,134.080	2.49
TPR	6,960	23,992.221	21,332.400	3.10
UIB	900	13,602.782	19,730.700	2.87
AC1-B Emprunts d'État		219,606.000	225,746.852	32.78
BTA 6.75%-07/2017 (10 ANS)	10	11,206.000	11,731.206	1.70
BTA 5.50%-03/2019 (10 ANS)	48	49,275.000	49,911.494	7.25
BTA 5.50% 02/2020	15	14,473.500	14,723.034	2.14
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	107	102,345.500	106,600.641	15.48
BTA 6% AVRIL 2024	44	42,306.000	42,780.477	6.21
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		36,284.468	36,607.528	5.32
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	323	36,284.468	36,607.528	5.32
Total portefeuille titres		524,979.468	556,797.227	80.85

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **8,697.942** dinars du 01.04.2017 au 30.06.2017, contre **9,644.265** dinars du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Revenus des actions	6,150.530	6,150.530	6,337.250	6,337,250	14,834.250
Revenus des obligations de sociétés	0.000	0.000	139.797	1.405,797	1,405.797
Revenus des emprunts d'État	2,547.412	5,066.802	2,389.818	3,674,133	8,824.888
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	0.000	777.400	777,400	777.400
Total	8,697.942	11,217.332	9,644.265	12,194,580	25,842.335

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017, à **138,873.180 dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

REVENUS	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.06.2017	% Actif net
BTC 52S-02/01/2018	143	136,219.558	138,873.180	20.17
Total	143	136,219.558	138,873.180	20.17

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017, à **192.911 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017, à **1,314.234** dinars, contre **2,154.785 dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Revenus des Bons du Trésor	1,314.234	2,638.672	2,154.785	3,854.496	7,054.602
Total	1,314.234	2,638.672	2,154.785	3,854.496	7,054.602

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017, à **1,691.760** dinars, contre **1.993,531 dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Rémunération du gestionnaire	1,184.226	2,386.908	1.395,467	2.770,592	5,581.842
Rémunération du dépositaire	169.174	340.988	199,358	395,808	797.422
Rémunération des distributeurs	338.360	681.989	398,706	791,612	1,594.837
Total	1,691.760	3,409.885	1.993,531	3.958,012	7,974.101

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.04.2017 au 30.06.2017 à 3,440.546 **dinars**, contre **3.243,562 dinars** du 01.04.2016 au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Autres Charges de d'exploitation	Du 01.04.2017 au 30.06.2017	Du 01.01.2017 au 30.06.2017	Du 01.04.2016 au 30.06.2016	Du 01.01.2016 au 30.06.2016	31.12.2016
Redevance CMF	169.163	340.969	199,336	395,777	797.364
Impôts et Taxes	21.955	31.565	25,846	36,566	74.436
Contribution exceptionnelle	222.768	443.088	0.000	0.000	0.000
Rémunération CAC	1,256.528	2,499.248	1.253,160	2.506,321	5,040.185
Jetons de présence	1,495.858	2,975.278	1.491,764	2.983,527	5,999.839
Charges Diverses	274.274	545.534	273,456	546,911	1,099.831
Total	3,440.546	6,835.682	3.243,562	6.469,102	13,011.655

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation représentent un solde nul au 30.06.2017 contre **1.077,689 dinars** au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Créances d'exploitation	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Dividendes à recevoir	0.000	270.000	0.000
Autres créances d'exploitation	0.000	807.689	0.000
Total	0.000	1.077,689	0.000

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.06.2017, à **7,182.694 Dinars** contre **7,969.331 Dinars** au 30.06.2016 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
PA1	Opérateurs créditeurs	570.055	667.360	709.472
PA2	Autres créditeurs divers	6,612.639	7,301.971	8,983.173
Total		7,182.694	7,969.331	9,692.645

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.06.2017 à **570.055 dinars** contre **667.360 dinars** au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Opérateurs créditeurs	30.06.2017	30.06.2016	31.12.2016
Gestionnaire	399.036	467.171	496.630
Dépositaire	57.006	66.740	70.945
Distributeurs	114.013	133.449	141.897
Total	570.055	667.360	709.472

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.06.2017, à **6,612.639 dinars** contre **7,301.971 dinars** au 30.06.2016 et se détaillant comme suit :

Autres créditeurs divers	30.06.2016	30/06/2016	31.12.2016
État, impôts et taxes	95.427	111.239	90.825
Contribution exceptionnelle	443.088	0.000	0.000
Redevance CMF	57.002	68.906	70.942
Jetons de présence	2,975.117	2,983.527	5,999.839
Rémunération CAC	2,325.189	2,505.821	2,519.185
Autres Créditeurs divers	716.816	1,632.478	302.382
Total	6,612.639	7,301.971	8,983.173

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30.06.2017** se détaillent comme suit :

Capital au 01.04.2017 (en nominal)

- Montant : 613,500.000 Dinars
- Nombre de titres : 6.135
- Nombre d'actionnaires : 13

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 316,300.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 3.163

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 316,300.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 3.163

Capital au 30.06.2017

: 685,009.275 dinars

- Montant en nominal : 613,500.000 dinars
- Sommes non Capitalisables(1) : 61,599.022 dinars
- Sommes capitalisées (2) : 9,910.253 dinars
- Nombres de titres : 6.135
- Nombre d'actionnaires : 13

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **61,599.022 Dinars** au 30/06/2017 et se détaillent comme suit :

Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	51,274.753
1- Résultat non capitalisables de la période	14,819.303
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4,551.214
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	10,623.955
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-355.866
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-4,495.034
<input type="checkbox"/> Aux émissions	49,770.526
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-54,265.560
Total des sommes non capitalisables	61,599.022

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2017 à **9,910.253 Dinars** et se détaillent comme suit :

1- Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	10,640.397
2- Régularisation des sommes capitalisées de l'Exercice clos	-730.144
<input type="checkbox"/> Aux émissions	10,409.400
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-11,139.544
Total des sommes capitalisées	9,910.253

(*) : Il s'agit des sommes distribuables de l'exercice clos au 31/12/2016 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 17/05/2017 statuant sur les états financiers de l'exercice 2016 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2016	11,911.181
Régularisation du résultat d'exploitation	-1,272.760
Report à nouveau - Exercice 2015	1,976
Sommes capitalisées Exercice 2016	10,640.397

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat d'exploitation de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 30.06.2017 se détaille ainsi :

Rubrique	Montant au 30.06.2017
Résultat capitalisable de la période	3,610.437
Régularisation du résultat capitalisable de la période	60.912
Sommes capitalisables	3,671.349

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30.06.2017	30.06.2016
• Revenus des placements	2.259	2.204
• Charges de gestion des placements	-0.556	-0.543
• Revenus net des placements	1.703	1.661
• Autres charges d'exploitation	-1.114	-0.888
• Résultat d'exploitation	0.588	0.773
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.010	-0.006
Sommes capitalisables de la période	0.598	0.767
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.010	0.006
• Variation des +/- values potentielles/titres	0.742	7.104
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1.732	-1.981
• Frais de négociation de titres	-0.058	-0.069
Résultat net de la période	3.004	5.827

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30/06/2017	30.06.2016
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0.496%	0.497%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0.994%	0.813%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen	0.525%	0.701%
Actif net moyen	687,566.367	795,900.168

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.